



CAHIER DES RECOMMANDATIONS

“Adaptation de la planification territoriale aux
changements climatiques dans l’Espace Mont-Blanc :
démarche participative”

Septembre 2019



Table des matières

1_ Introduction	3
2_ Bilan de la démarche participative	4
Les participants.....	4
Les appréciations.....	5
Les résultats.....	6
3_ Principaux enseignements	7
Continuer à mobiliser	7
Informier et communiquer.....	8
Se mobiliser collectivement au-delà de l'adaptation de la planification	8
Assurer l'interactivité du processus de planification	9
4_ Suites de la démarche.....	10
Prendre le temps... de la restitution	10
Utiliser l'Espace Mont-Blanc pour faire avancer rapidement certaines actions.....	10
Faire vivre des groupes de travail.....	11
Communiquer pour mobiliser	12

Pour des raisons de lisibilité, le genre masculin est adopté pour le présent document.

Auteurs : Pierre Strosser (ACTeon) et Camille Parrod (ACTeon), missionnés par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Relecture : Equipe du projet AdaPT Mont-Blanc

1_ Introduction

La démarche participative du projet AdaPT Mont-Blanc visait à **mobiliser et sensibiliser les acteurs locaux** autour de la question de **l'adaptation de la planification territoriale aux changements climatiques** dans l'Espace Mont-Blanc. Organisée en trois phases qui se sont déroulées sur une année, la démarche participative a abouti à une première liste d'actions proposées par les participants, permettant de poser les jalons d'une stratégie locale d'adaptation au changement à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc. Le schéma ci-dessous résume les trois phases de la démarche, soit :

- Les **world cafés** (phase 1) qui ont été organisés en mai et juin 2018 à Martigny, Chamonix et Gressan, avec la participation des décideurs locaux de chacun des trois pays (IT, FR, CH). L'objectif de ces trois ateliers était de faire émerger les risques et opportunités liés aux changements climatiques tels que perçus par les élus ;
- La **rencontre transfrontalière** (phase 2), qui a eu lieu le 28 novembre 2018 à Chamonix. Elle a rassemblé une centaine de participants (élus, socioprofessionnels, techniciens, gestionnaires et chercheurs confondus) issus des trois pays. Elle avait pour objectif de faire partager les visions des impacts et des enjeux du changement climatique, ainsi que de définir des orientations communes pour l'adaptation de la planification territoriale à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc ;
- Les **ateliers thématiques** transfrontaliers (phase 3), organisés au premier semestre 2019 dans chacun des trois versants, sur trois thématiques distinctes (ressources naturelles et agriculture, tourisme, et risques naturels) avec des experts de ces thématiques ainsi que socio-professionnels et des élus. Ils ont travaillé sur la mise en œuvre opérationnelle des propositions qui avaient émergé lors de la rencontre transfrontalière.

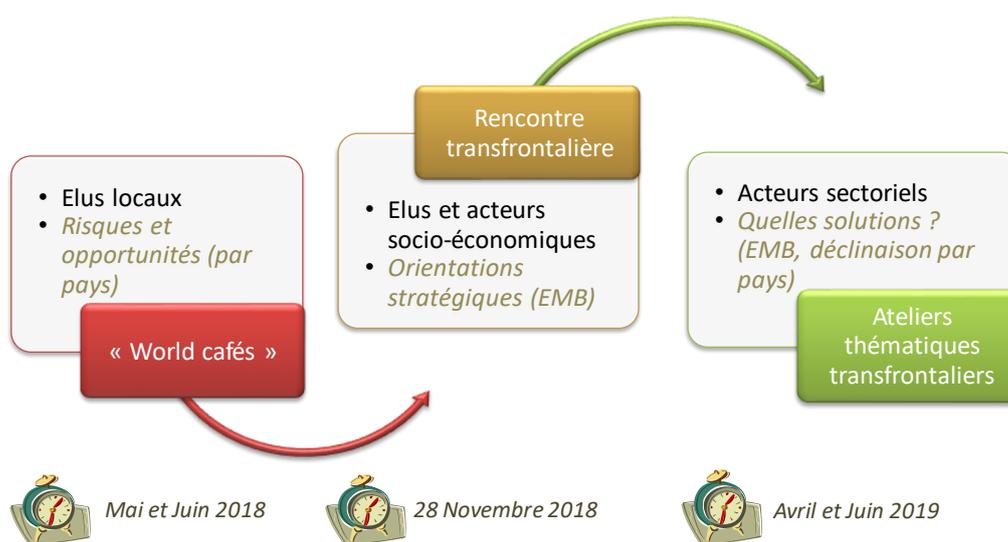


Figure 1 : Les trois phases de la démarche participative du projet AdaPT Mont-Blanc

Pour chacune des phases, **les synthèses des ateliers** ont été élaborées et partagées : leur contenu ne sera pas repris dans le présent cahier (merci de les consulter pour le détail des propositions des participants à la démarche).

Les **objectifs du présent cahier des recommandations** sont déclinés comme suit :

- Il s'agit à la fois de **présenter les principaux résultats** de la démarche participative du projet (chapitre 2),
- Tout en prenant du recul par rapport aux ateliers pour **tirer les enseignements de la mobilisation des acteurs autour de l'adaptation** de la planification territoriale aux changements climatiques dans l'espace transfrontalier (chapitre 3),
- Afin de **formuler des propositions** à l'intention des décideurs de l'Espace Mont-Blanc, qui permettraient de **pérenniser la démarche participative** initiée dans le cadre du projet AdaPT Mont-Blanc (chapitre 4).

2_ Bilan de la démarche participative

Les participants

Au global, la démarche participative du projet AdaPT Mont-Blanc a permis de mobiliser environ 200 personnes (élus, socioprofessionnels, techniciens et associatifs) à l'échelle des trois versants. Le tableau ci-dessous illustre le nombre de participants mobilisés par phase et par atelier de la démarche participative.

Participants		italiens	français	suisses	TOTAL
PHASE 1	World café_Martigny (VS)			10	10
	World café_Chamonix		15		15
	World café_Gressan (AO)	18			18
PHASE 2	Rencontre transfrontalière	36	43	24	103
PHASE 3	Atelier thématique_Ressources naturelles-1	6	5	1	12
	Atelier thématique_Ressources naturelles-2	6	4	5	15
	Atelier thématique_Risques naturels-1	8	8	4	20
	Atelier thématique_Risques naturels-2	8	2	5	15
	Atelier thématique_Tourisme-1	6	2	7	15
	Atelier thématique_Tourisme-2	7	6	6	19

Figure 2 : Participants impliqués dans la démarche participative

Sur la **nature des publics** présents aux différentes phases :

- Les *world cafés* étaient destinés aux **élus locaux**, la plupart des participants étaient donc majoritairement des élus des communes de l'Espace Mont-Blanc ;
- La rencontre transfrontalière a rassemblé un **public plus varié** (voir graphique ci-dessous), en effet si la majorité étaient des élus locaux, les équipes techniques des collectivités, les socioprofessionnels et les associations étaient également bien représentés ;

- Enfin les ateliers thématiques transfrontaliers ont mobilisé principalement des **socioprofessionnels** et **équipes techniques** des collectivités, avec quelques élus et représentants d'associations, spécialisés dans l'une des trois thématiques.

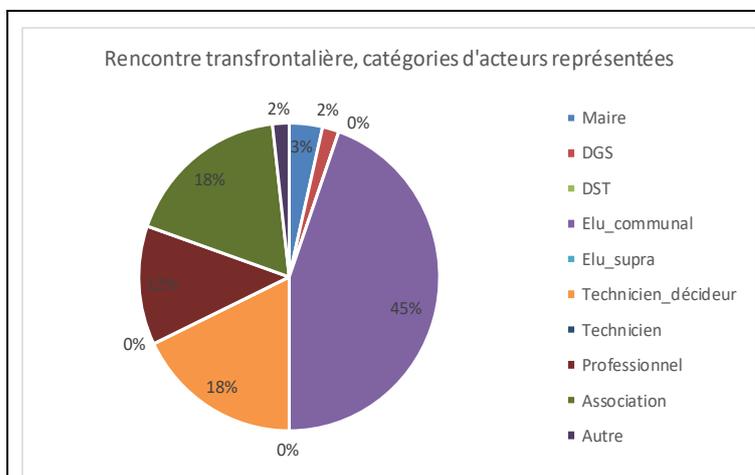


Figure 3 : Nature des participants à la rencontre transfrontalière (aperçu approximatif)

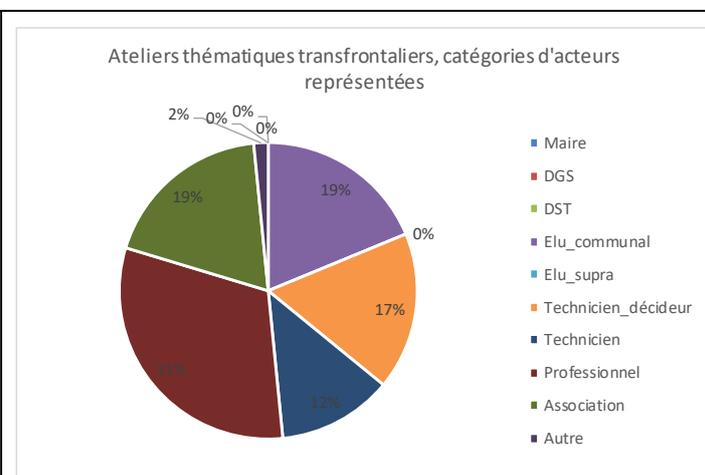


Figure 4 : Nature des participants aux six ateliers thématiques transfrontaliers (aperçu approximatif)

Sur la **nationalité** des participants aux événements transfrontaliers, la rencontre et les ateliers thématiques ont mobilisé des participants des **trois versants** (voir graphiques ci-après). La rencontre transfrontalière a eu un taux de participation de français plus important, en raison de la localisation de l'évènement à Chamonix. Cependant la répartition lors des ateliers était globalement équilibrée, soulignant l'intérêt partagé des trois régions à mener des travaux à l'échelle transfrontalière.

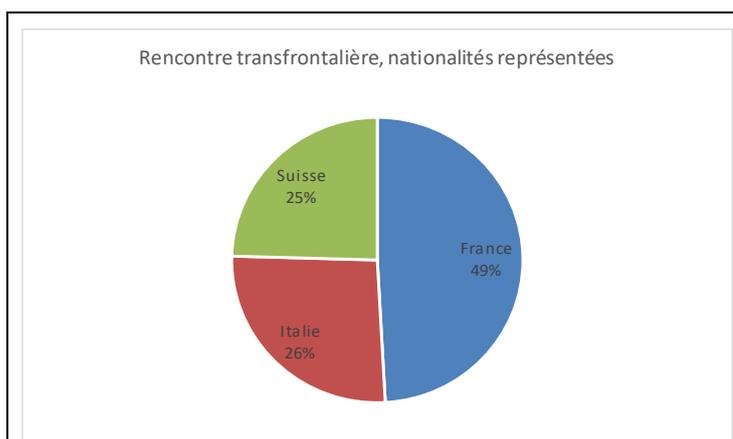


Figure 5 : Dimension transfrontalière de la rencontre

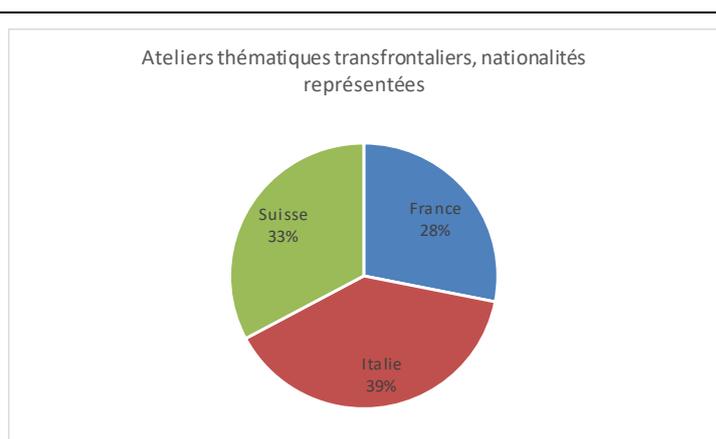


Figure 6 : Dimension transfrontalière des ateliers thématiques

Les appréciations

Les participants ont, de façon naturelle et spontanée, accepté de "jouer le jeu" dans l'aménagement des moments participatifs : que ce soit lors des tables de travail sur les orientations pendant la rencontre transfrontalière ou lors des

ateliers de travail thématiques, sur les actions d'adaptation, les participants ont montré une "envie à contribuer" et un intérêt réel à participer aux échanges. Les synthèses des ateliers témoignent en particulier des contenus riches des discussions et des propositions formulées par les participants.

Les participants ont particulièrement apprécié le **format "tables de travail"**, avec la formation de petits groupes mélangés (associant différentes nationalités et catégories d'acteurs) travaillant sur des thématiques choisies. Un tel format permet en particulier de partager et comprendre les façons de faire des différents pays – répondant à des contextes (réglementaires par exemple) différents, d'explicitier les avantages et inconvénients de telle ou telle pratique, de communiquer entre professions, et plus globalement de savoir ce qu'il se passe "chez son voisin". Il permet également d'identifier des questions communes dont les réponses gagneraient à être travaillées ensemble. En particulier, il a été relevé que la démarche a contribué à un **rapprochement "identitaire"** entre acteurs locaux de cette unité territoriale qui est l'Espace Mont-Blanc. Des participants ont ainsi exprimé qu'ils "se rendaient maintenant compte à quel point il est important de passer au-delà des frontières d'un pays parce qu'ils vivaient finalement dans un même espace avec des préoccupations similaires".

Si la **formulation de certaines questions** ne permettait pas d'apporter des réponses facilement (intersectorialité des risques et opportunités pour les *world cafés*, ambigüité de la question sur les actions en place ou à mettre en place lors de la rencontre transfrontalière, messages-clés de restitution des ateliers thématiques...), elle n'a cependant pas empêché les participants d'échanger sur ce qui leur paraissait important ou prioritaire.

Si certains participants ont fait part de leur **scepticisme** au début de la démarche participative, quant à son intérêt et ses résultats, de nombreuses personnes ont trouvé que les ateliers leur avaient apporté quelque chose au bout d'un an de mobilisation (ex. de la matière à réflexion, la confrontation avec d'autres points de vue, le partage d'expériences, la définition d'objectifs communs, l'écoute transversale mutuelle entre acteurs qui sont rarement sollicités ensemble) et ont désormais des **attentes fortes** quant à la suite de la démarche participative.

Les résultats

La démarche participative a permis de définir :

- Cinq **orientations stratégiques** pour adapter la planification territoriale aux changements climatiques dans l'Espace Mont-Blanc ;
- Un **plan d'actions transfrontalier**, avec des objectifs, déclinés en mesures liées à la planification, elles-mêmes déclinées en actions, dont certaines ont fait l'objet d'une évaluation en atelier.

Elle a également permis de commencer à **former des communautés** de pratique de personnes des mêmes métiers ou travaillant sur les mêmes questions, et qui seraient intéressées de continuer à collaborer au-delà de la durée du projet.

3_ Principaux enseignements

Continuer à mobiliser

Les participants ont exprimé une **attente forte** pour continuer ce partage d'expérience, et dans certains cas mettre en œuvre les actions proposées. En effet, le passage à l'action est facilité par un **accompagnement groupé**, tout en restant à une échelle très concrète et opérationnelle. Il reste à déterminer quelles seraient la meilleure manière de s'organiser, ainsi que la structure pouvant orchestrer la mobilisation de groupes de travail à l'échelle transfrontalière une fois le projet AdaPT Mont-Blanc terminé (fournir un espace de réunion, guider et suivre la mise en œuvre d'une feuille de route commune, accompagner les participants et faciliter leur implication, etc.). La question des ressources humaines et financières à mobiliser pour assurer l'animation de cette dynamique se pose également.

En particulier, les ateliers thématiques transfrontaliers ont fait émerger des grands groupes d'actions qui nécessiteraient un **approfondissement** avant leur mise en œuvre opérationnelle, certaines de ces actions étant à visée transversale même si définies lors d'un atelier abordant une thématique particulière. Les thématiques qui demanderaient un approfondissement incluent (liste non hiérarchisée) :

- **Garantir le maintien et la protection des zones agricoles**, notamment face à la demande de zones habitables ou exploitables pour des activités touristiques, à travers :
 - la révision des plans de zones en utilisant l'outil de maîtrise du foncier,
 - associée à un soutien financier public fléché (par des allègements fiscaux ou des soutiens financiers directs) ;
- **Adapter les mécanismes de partage de l'eau** (droits d'usage de l'eau, principes de répartition entre usages) **pour répondre au changement climatique**, suivant trois étapes :
 - 1) recenser et connaître les ressources en eau disponibles et les besoins actuels et futurs ;
 - 2) réviser les droits d'usage de l'eau (de surface et souterraine) en partageant l'eau entre les usagers sans épuiser la ressource ni dégrader les milieux naturels ;
 - 3) créer de nouvelles structures de gouvernance et de financement liées aux réservoirs d'eau multi-usages en particulier ;
- **Agir sur le bâti** ancien et nouveau :
 - **Réhabiliter le bâti existant** à minima en haute qualité environnementale (hébergements, infrastructures, aménagements touristiques) pour le mettre en valeur ;
 - **Réviser les règles/normes de construction** (habitations et infrastructures à venir) en intégrant la nécessité de garantir la perméabilité des sols et la prise en compte de la biodiversité. Développer un **cahier des charges à faible empreinte écologique** pour les hébergements touristiques intégrant des solutions techniques pour économiser l'eau, les déchets, l'énergie, etc. ;
 - Au niveau transfrontalier, **développer une charte des principes climato-compatibles** concernant le tissu bâti en général, et touristique en particulier (ex. : ne plus construire "pour toujours" en assurant une flexibilité et adaptabilité des aménagements et des infrastructures) ;
- **Maintenir et renforcer la place des espaces naturels protégés**, notamment en inventoriant et en développant les corridors écologiques et réseaux de passage de la faune (infrastructure écologique), et prenant des dispositions communes pour les pratiques dans les milieux sensibles et les corridors écologiques ;

- **Conditionner le financement public** à des critères de développement durable et de climato-compatibilité, selon une grille de critères d'évaluation qui serait appliquée à tout projet ;
- **Gérer les flux touristiques en fonction des effets du changement climatique**, en lien avec la question des risques naturels et de la surfréquentation de certains sites (milieux naturels déjà fragilisés), à travers par exemple des quotas ou péages urbains ;
- **Tester des méthodes** pour faire évoluer les documents de planification, afin de faciliter la prise en compte des effets du changement climatique et leurs conséquences en termes de risques naturels, par exemple :
 - produire des cartes d'aléas dynamiques tenant compte de l'évolution des phénomènes en ce qui concerne les aléas glaciaires,
 - et créer une base de données partagée des connaissances des phénomènes ;
- **Travailler avec des juristes** pour faire évoluer les notions juridiques dans les textes de loi, comme celle du risque acceptable, afin de faciliter l'intégration du risque climatique dans l'adaptation de la planification territoriale ;
- **Adapter les activités en montagne** (refuges, remontées mécaniques, stations, etc.) au contexte de changement climatique actuel et aux conditions variables dans le temps (ex. modifier les périodes de fonctionnement et d'ouverture), et dans l'espace (ex. anticiper l'utilisation des parcours, d'itinéraires et des moraines). Partager l'information avec les utilisateurs et acteurs de la montagne (tourisme, transports, etc.) ;
- **Mieux communiquer** pour faciliter l'acceptation et l'appropriation des changements de pratiques, de dispositions communes ou de comportements préconisés, ex. rendre visibles des « marqueurs » naturels du changement climatique liés aux risques naturels au service de la sensibilisation (recenser, sélectionner les marqueurs symboliques, mettre en place une information adéquate).

Informer et communiquer

L'activité de communication du projet visait un public beaucoup plus large (grand public) par rapport à la cible de la démarche participative. Par ailleurs la démarche participative aurait pu bénéficier d'une **meilleure articulation** entre les activités de **mobilisation** d'une part, et de **communication** d'autre part.

En effet, dans une telle démarche ces deux volets doivent être étroitement liés car s'alimentant l'un et l'autre : d'un côté, la mobilisation est plus efficace si elle s'appuie sur des produits communicants conçus *ad hoc* qui donnent envie de s'impliquer ; d'un autre côté, les activités de communication ont pour objectif de mobiliser autour de la problématique des changements climatiques au sens large.

Se mobiliser collectivement au-delà de l'adaptation de la planification

Les travaux menés au cours de la démarche participative ont souligné l'importance d'une pédagogie adaptée, d'efforts de **sensibilisation** et d'**information** (faire comprendre l'importance d'un enjeu), de **communication** (faciliter la prise de conscience sur une problématique et ses solutions), de **formation** (corps enseignant, jeunesse, professionnels...) ou d'**accompagnement** (technique, par de la mise à disposition d'expertises, de données, ou encore la formation ; financier; dispositions communes...). Ils ont souligné également l'importance d'organiser et de **rendre accessibles l'information et les connaissances nécessaires à la prise de décision**.

De nombreuses actions jugées importantes par les participants (et suscitant un intérêt d'un travail collectif complémentaire allant au-delà du projet AdaPT Mont-Blanc) **ne concernaient ainsi pas directement la planification territoriale**, objet principal du projet. Ces actions seront cependant nécessaires pour **accompagner l'adaptation de la planification territoriale** et assurer ainsi des **changements de pratiques et de comportements** adaptés aux enjeux du changement climatique. De telles actions incluent par exemple :

- **Sensibiliser** aux différents usages de l'eau et aux conséquences d'une période de manque d'eau ou de surexploitation de la ressource en eau ;
- **Recenser et suivre** l'évolution des tiques, parasites et organismes nuisibles au regard de l'évolution du climat ;
- Mettre en place des **mesures d'incitation et de soutien financier** (concours, certificat, conseil offert, participation aux frais, etc.) pour la rénovation respectueuse des bâtiments ;
- **Intégrer des modules théoriques et pratiques obligatoires** en lien avec le changement climatique et les vulnérabilités/risques associés (y compris les bonnes pratiques anticipant le changement climatique/répondant à ses enjeux), dans la formation de base et continue des professionnels du tourisme, notamment les agents des offices de tourisme, les agents immobiliers, les accompagnateurs et guides de moyenne et haute montagne. En particulier, **développer une certification des formations** pour les professionnels du tourisme ;
- Mettre en place un système de **recueil d'expériences** faites par les praticiens (métiers touristiques) et encourager et soutenir une mise à jour régulière des topo-guides ;
- Elaborer un **passaport « Chang'Clim »** pour les touristes mettant en valeur les prestations et les pratiques climato-compatibles ;
- Développer des **offres pédagogiques** permettant aux jeunes de venir « vivre et toucher » le changement climatique dans l'Espace Mont-Blanc ;
- **Améliorer l'observation** et la surveillance des eaux de fonte de glaciers (nouveaux lacs en formation, apports d'eau dans les lacs existants, etc.) et des zones de départ des phénomènes ;
- **Communiquer** sur les projets pilotes afin de sensibiliser aux nouveaux contextes et d'améliorer la prise de conscience de chacun concernant les risques naturels. Présenter les **approches et solutions** d'adaptation au changement climatique (bonnes pratiques, recommandations, conseil gratuit, etc.) pour les acteurs de la montagne.

Assurer l'interactivité du processus de planification

Le **travail en groupes** – par petites tables multi-professionnelles et multiculturelles, s'est révélé intéressant et efficace: il a créé en particulier des liens entre personnes des différentes régions et professions de l'Espace Mont-Blanc, base de communautés de pratiques sur l'adaptation au changement climatique.

Le processus de planification de l'adaptation au changement climatique dans l'Espace Mont-Blanc, ou de l'intégration de l'adaptation dans les documents de planification, nécessiterait de **continuer à mener un travail collectif interactif** pour assurer le partage d'expériences personnelles, harmoniser les pratiques ou renforcer l'efficacité des actions dans un espace transfrontalier. Il s'agit d'**assurer la pérennisation d'une communauté d'acteurs, gestionnaires et praticiens** qui s'est formée à l'occasion du projet dans le temps et la continuité du projet.

4_ Suites de la démarche

Au regard des éléments présentés ci-dessus, des propositions qui permettraient de pérenniser la démarche participative initiée dans le cadre du projet AdaPT Mont-Blanc sont formulées ci-après.

Prendre le temps... de la restitution

Il semble nécessaire de mener une étape de **restitution des résultats** de la démarche participative et du projet, ceci permettant aux participants (et également à d'autres acteurs intéressés par le projet mais n'ayant pas pu participer aux ateliers) de se saisir des conclusions, de leurs implications et du travail à poursuivre. Cette étape pourrait permettre de discuter des **suites à donner au projet**, et de **l'organisation qui pourrait être mise en place** pour poursuivre la démarche collective à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc : inscriptions de participants à des groupes de travail, expressions d'intérêts sur des groupes d'actions particuliers, éléments de calendrier, etc. Cette forme de restitution pourrait avoir lieu lors de la **conférence finale** du projet.

Utiliser l'Espace Mont-Blanc pour faire avancer rapidement certaines actions

L'importance de **concrétiser les actions** définies pendant la démarche participative, afin de les rendre rapidement **visibles et tangibles** est soulignée. En effet, une attente trop longue après la démarche entamée engendre un risque de perte de sens de l'initiative et des informations collectées, une dégradation de la confiance, de la motivation et de l'intérêt des participants, nuisant à d'éventuelles suites.

Ainsi, des opportunités d'élaborer certaines actions à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc ont été soulignées par les participants, en particulier sur les volets suivants :

- **L'élaboration de documents de référence pour établir des dispositions communes** dans l'Espace transfrontalier, par exemple : (a) définir une grille d'évaluation multicritères obligatoire tenant compte du développement durable et du changement climatique pour obtenir des financements publics, (b) formuler une charte liée au changement climatique et concernant le tissu bâti touristique, (c) établir une feuille de recommandations à l'échelle transfrontalière pour des constructions « souples » (constructions éphémères ou facilement démontables, constructions recyclables, potentiel de changement d'usage, etc.) ;
- **Le développement d'un produit touristique autour de l'expérience « climat »**, à travers un circuit touristique commun aux trois régions sur les sites touchés par l'évolution climatique (laboratoire climatique autour de l'Espace Mont-Blanc) ;
- **Le portage et l'alimentation d'une base de données ou portail** permettant d'accéder aux connaissances qui existent sur les liens entre changements climatiques et risques, à mener dans le cadre d'une initiative long-terme (et non pas sous un format "projet" dont les produits pourraient « tomber dans l'oubli » une fois le projet terminé).

Des **formations** sur des thématiques spécifiques, à destination de services des collectivités ou de socio-professionnels, pourraient également être organisées à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc, de telles formations contribuant au renforcement de capacités des acteurs des trois régions, tout en offrant des opportunités de partage d'expériences et bonnes pratiques concernant le contenu de telles formations. Les besoins en formation évoqués pendant les ateliers thématiques transfrontaliers concernaient notamment : la formation continue des administrations et instances de décision sur le volet de la **biodiversité**, en lien avec les effets du changement climatique ; la formation des professionnels du **tourisme** (agences et offices de tourisme en particulier) pour adapter l'offre et les activités aux nouvelles saisonnalités ; la formation continue des professionnels de la **montagne** (guides, moniteurs de ski, ...) ; l'intégration du développement durable / changement climatique dans la **formation initiale** des jeunes qui se forment aux métiers du tourisme et au niveau de l'école publique également (cela comprend notamment la formation préalable des enseignants, ou l'implication d'intervenants externes).

L'opportunité d'implication doit être évaluée selon l'intérêt à agir et la forme d'implication possible et nécessaire (portage politique, financier, technique, coordination...). En fonction de ces deux premiers facteurs, une **feuille de route** proposant des objectifs, des actions concrètes, des rôles possibles et un calendrier de mise en œuvre pourrait être élaborée.

Faire vivre des groupes de travail

Des groupes de travail pourraient continuer à collaborer et à se rencontrer pour faire avancer les chantiers prioritaires. S'il n'est pas nécessaire de conserver les mêmes groupes sur les mêmes thématiques, il semble important de préserver une **mixité** au sein des groupes (dimension transfrontalière et mobilisation des socio-professionnels) assurant le partage d'expériences sur des éléments **concrets**. Chaque groupe pourrait avoir sa dynamique propre, en fonction des besoins d'échanges et des disponibilités de ses membres (sans laisser passer une durée trop longue entre deux réunions d'un groupe pour éviter que le processus ne s'essouffle). Selon les travaux menés, ces groupes de travail pourraient mobiliser des expertises extérieures (expériences d'autres projets en cours, chercheurs, apports de juristes...).

En complément, il semble important d'aménager des temps de partage communs entre les différents groupes – assurer un partage et une consolidation des travaux de chaque groupe, et permettant d'assurer des synergies entre eux. Un **évènement transfrontalier**, abordant une thématique clé donnée, pourrait ainsi être organisé une fois tous les deux ans, donnant la possibilité à des acteurs non membres des groupes de travail de participer.

La coordination des groupes de travail devrait être assurée par **l'Espace Mont-Blanc**. Le choix des groupes/thématiques abordées par chacun pourrait se baser sur les produits développés par le projet AdaPT Mont-Blanc qui continueraient ainsi à être utilisés et affinés une fois ce projet terminé.

Ainsi, la **boîte à outils interactive et transfrontalière** pourrait mobiliser une communauté d'utilisateurs qui pourraient partager leurs expériences quant à son utilisation contribuant ainsi à son amélioration ou à son alimentation. Cela permettrait à la fois :

- La prise en compte de recommandations et des bonnes pratiques dans les outils de planification ;

- La pérennisation de l'ébullition créée dans le cadre de la démarche participative du projet AdaPT Mont-Blanc : continuer à se rencontrer et à discuter, pour mettre en place des actions communes, autour de cet outil opérationnel.

Pour accompagner les travaux des groupes, et plus généralement l'initiative portée par les trois régions, il semble important de mettre en place une **plateforme informatique interactive** de travail permettant de partager des informations (résultats du projet, nouvelles, données, évènements, ...), suivre les travaux des groupes (espaces dédiés à chaque groupe, forum, ...), les alimenter et les partager, ou faciliter les liens avec des initiatives existantes en lien avec les thématiques abordées et mises en œuvre à différentes échelles. Les fonctionnalités d'une telle plateforme (développée spécifiquement ou utilisant des outils informatiques existants¹) devront être spécifiées plus en détails au regard des demandes et attentes de ses utilisateurs futurs.

Communiquer pour mobiliser

Des **activités de communication** permettant d'appuyer le travail collectif peuvent être proposées, par exemple : une lettre électronique d'information à destination de professionnels/collectivités, soulignant les progrès réalisés par les groupes de travail, les actions mises en œuvre, les dernières nouvelles concernant telle ou telle thématique, etc. ; un 2 pages recto-verso en français et italien commun aux trois régions à intégrer dans les outils de communication existants des collectivités ; une information grand public et vers les écoles qui partagerait les enseignements clés issus d'expériences des différents groupes, facilitant le lien avec les citoyens... Les opportunités et modalités de communication devront être définies en fonction de l'organisation qui sera mise en place pour continuer la démarche collective transfrontalière.

¹ De type SharePoint ou Trello – avec des solutions répondant aux contraintes d'utilisation de logiciels des différents partenaires institutionnels de l'Espace Mont Blanc.